

Connaitre les fondamentaux en droit du travail et éviter les sanctions

OBJECTIFS

- Respecter les règles fondamentales de droit du travail afin d'éviter les sanctions financières
- Trouver des réponses à vos problématiques actuelles en droit du travail
- Appliquer les textes légaux en vigueur.

Public

Dirigeants TPE/PME, personnel du service RH, salarié nouvellement recruté ou promu au service RH, toute personne souhaitant valider et développer ses savoirs en droit social.

Pré-requis

Disposé d'une expérience d'au moins 6 mois dans un service RH, et/ou avoir un diplôme en RH ou droit social, et/ou savoir utiliser et interprété des textes légaux (code du travail, Lois, conventions collectives...)

Moyens pédagogiques

La formation est conduite selon une méthode active, au sens où les participants sont acteurs, reçoivent des apports théoriques, échangent avec le formateur sur leurs expériences, testent des méthodes et outils. Un guide pratique mémoire de la formation sera donné à la fin de la deuxième journée.

Validation

Exercices de synthèse.
Fiche individuelle d'appréciation de la formation.
Attestation individuelle de participation.

Durée

14 heures réparties sur 2 journées.

Date

Les 27 et 28 octobre 2014.

Lieu

INTER : ESPL Angers.

NaturePrestation

Tarif

490 € HT / jour frais inclus soit 980 € HT pour la formation et par participant. Ce tarif inclus le suivi d'un an par la formatrice afin de répondre aux éventuelles questions post formation des participants.

Conditions de la proposition valables pour 2014

Connaitre les fondamentaux en droit du travail et éviter les sanctions

CONTENU

- 1- Présentation du formateur, de l'organisation des 2 journées de formation, des participants.
 - 2- Brainstorming sur les notions incontournables en droit social
 - 3- A partir de l'exercice précédent, présentation des notions déclinées en journée 1 et 2
 - 4- En alternant des activités en grand groupe, en sous-groupe et individualisées, les notions ci-dessous sont abordées. Le principe est de toujours partir d'exemples concrets vécus par les participants pour décliner la méthodologie à suivre, les outils et enfin rappeler la référence légale. L'objectif étant de donner la source d'information légale mais surtout de valider la mémorisation par des exemples de situations professionnelles. Des exercices, des cas pratiques viendront valider l'ancrage des savoirs. Les fondamentaux en droit social portent sur les thématiques :
 - a. Les sources du droit social : Lois, Codes, conventions, arrêtés, jurisprudence, règlement intérieur, usages
 - b. Le recrutement : organisation, thèmes à aborder, questions interdites
 - c. Le contrat de travail : CDD, CDI, contrat de professionnalisation, intérim, éléments obligatoires, conditions de mise en place
 - d. L'embauche et les démarches administratives
 - e. Le bulletin de salaire : éléments obligatoires, brut, net, cotisations, imposable ou non, prime de précarité, indemnité de congés payés
 - f. Les congés payés : calcul en jours et monétaire, décompte sur une période, perte, fractionnement
 - g. Les différentes ruptures du contrat et leurs conséquences : à l'initiative du salarié et/ou de l'employeur.
 - h. Les documents obligatoires à fournir en fin de contrat
 - i. Les différents entretiens RH : ceux obligatoires, ceux conseillés
 - j. Les Instances Représentatives du Personnel : obligations, rôle et missions, DP, CE, CHSCT
 - k. Les dernières lois : réforme de la formation, plan senior, intégration des travailleurs handicapés, égalité hommes/femmes, Risques Psycho-sociaux
 - 5- A partir des questionnaires sur les problématiques RH des participants, reçu en amont de la formation, la deuxième journée de formation permettra des échanges de pratiques et apportera des solutions et références légales. Selon les besoins du groupe, des notions vues la veille peuvent être approfondies.
- Evaluations à chaud pour recueillir les ressentis des participants et leurs éventuels besoins sur d'autres thématiques.

